

COMMUNIQUE

Le ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche rappelle que les bourses du gouvernement togolais pour études à l'étranger et les bourses de coopération sont accordées aux étudiants togolais dans le souci de renforcer le tissu socioéconomique du pays en compétences nécessaires pour son développement.

A cet effet, tous les boursiers en formation à l'étranger sont invités à signer une fiche d'engagement à revenir servir le Togo à la fin de leur formation.

La fiche est disponible à la direction des bourses et stages (DBS) ou téléchargeable sur le site de la DBS et, doit être renseignée puis retournée à l'adresse qui y est indiquée, dans les meilleurs délais.

Ladite fiche est nécessaire pour l'effectivité de la bourse de chaque étudiant(e).

Fait à Lomé, le 26 AOUT 2022



Prof. **Majesté N. Ihou WATEBA**